

Gérard GUINGOUAIN

Rennes, le 27 octobre 2009

Philippe BOUCLET
Président de la FFTA

**Objet : Bilan du déroulement de l'Open de France de tir nature
St Etienne, 24 - 25 octobre 2009**

Monsieur le Président et cher ami,

En tant que Délégué Technique de la Fédération je me suis rendu dès le vendredi 24 octobre à St Etienne, afin de « superviser » le déroulement de l'Open de France de tir nature 2009, organisé au Château de la Perrotière sur la commune de Terrenoire par la 1^{ère} Compagnie des Archers de St Etienne (ligue Rhône Alpes).

Président de la Commission Technique ; Jean Pierre GALEYRAND
Président du Jury d'appel : Christian VERROLLES

L'accueil des participants, les cérémonies d'ouverture, de proclamation des résultats et de clôture se sont déroulées, Salle Jacques Brel, au centre de la ville de Terrenoire. Chacun de ces moments a été parfaitement géré par les organisateurs. Le fléchage qui permettait d'atteindre ce lieu était suffisamment clair et a permis à toutes les équipes d'arriver à l'heure dans les meilleures conditions. Deux parkings étaient réservés. Le lieu de la compétition étant éloigné de quelques kilomètres (5mn en voiture), un fléchage autre, tout aussi clair a permis que les compétitions se déroulent sans aucun retard et qu'aucune équipe ne se plaigne d'une quelconque difficulté d'accès. Malgré une certaine exigüité et le caractère accidenté des lieux, l'organisation a permis un stationnement de tous les véhicules, y compris deux grands cars dans des conditions de sécurité parfaites.

Sur le site, deux parcours (la Ferme et la Gamotière) étaient tracés et présentaient une grande diversité de difficultés sur un terrain accidenté. La sécurité était assurée par un fléchage et un balisage ne laissant aucune place à l'ambiguïté. Le seul regret est qu'il n'ait pas été possible d'aménager un parcours « visiteurs » de quelques cibles. Les parcours ont été validés par le Président de la Commission Technique avec un seul changement sur l'orientation d'une cible qui, hors problème de sécurité, pouvait perturber visuellement les archers d'une autre cible. Une cible a nécessité la neutralisation du temps, une seconde l'ajout de 30 secondes pour permettre

l'atteinte du pas blanc sans risque de chute. Sur chaque parcours une équipe assurait la sécurité et l'éventuel remplacement des blasons. Ces derniers l'ont été systématiquement à mi concours. Il faut signaler l'extrême disponibilité des responsables de parcours à l'égard de toutes nos demandes. Cela a permis un déroulement, sans retard ni incident, du concours.

La cérémonie d'ouverture s'est effectuée sous la Présidence de Philippe BOUCLET, Président de la FFTA, en présence de Madame le Maire de Terrenoire (commune associée de St Etienne) et de Monsieur le Maire - adjoint chargé des sports de St Etienne.

36 équipes (représentant 16 ligues) étaient présentes, 22 chez les hommes et 14 chez les femmes (32 comportaient un capitaine non tireur). Elles ont effectué un parcours le matin et un autre l'après midi. Un tirage au sort « dirigé » les avait distribuées sur les parcours de telle façon que les équipes d'une même ligue se situent sur le même parcours mais sans se suivre. Les arbitres de ces ligues étaient aussi sur les mêmes parcours avec d'autres équipes, bien sûr. Ainsi étaient assurées les conditions d'équité de la compétition.

Les horaires ont été parfaitement tenus. L'organisation avait efficacement préparé l'enregistrement et la gestion des résultats. La diffusion des résultats a été toutefois ralentie par de trop nombreuses erreurs de calcul immédiatement repérables grâce au logiciel fédéral (comptabilisation des 20, 15 et 10). Tous les archers ont pu bénéficier de plus d'une heure le midi pour déjeuner, sans aucune précipitation. L'équipe de bénévoles assurant la restauration (plateaux repas fournis par un traiteur) s'est montrée efficace. De grandes tentes avec tables et bancs étaient mises à disposition des archers.

Une seule réclamation a été enregistrée et n'a pas donné lieu à transmission au jury d'appel. C'est un signe de la bonne tenue et de la bonne organisation de ce concours. La seule remarque qui est remontée systématiquement concernait le zonage d'un certain nombre de blasons. Il est en effet apparu que ces blasons ne comportaient pas de zone « tué » tir libre. Le président de la commission technique s'en est excusé publiquement, ce qui a été apprécié des archers. Cela n'a posé aucun problème dans la mesure où cela n'hypothéquait en aucune manière l'équité du concours.

Un contrôle anti dopage a été effectué. J'avais été prévenu le mercredi et ai eu le médecin préleveur au téléphone. Il ne connaissait pas le tir à l'arc et désirait connaître les conditions du concours afin de venir seulement à l'issue des tirs. Les organisateurs n'ont été prévenu par mes soins qu'après le départ des archers l'après midi. Le médecin préleveur est arrivé à 16 heures. Tout était prévu pour l'accueillir. Nous avons pu immédiatement l'installer dans des locaux adaptés situés en sous sol du château. Il a été convenu de retenir, par tirage au sort, 6 archers hommes. Six accompagnateurs ont été immédiatement désignés qui sont allés attendre les archers à l'issue des parcours pour les conduire au lieu du prélèvement.

A 16h15 les derniers archers étaient arrivés. A 18h, comme prévu, la cérémonie de clôture pouvait commencer en présence du Président de la FFTA, de la Présidente du Comité Rhône Alpes de tir à l'arc, de Madame le Maire de Terrenoire et du Maire adjoint chargé des sports de la ville de St Etienne.

Les récompenses ont été remises par Philippe BOUCLET pour les médailles d'or, les représentants du monde politique pour les médailles d'argent et Chantal PORTE, championne du Monde 3DI, pour les médailles de bronze. L'animateur de cette cérémonie avait auparavant fait applaudir les représentants des équipes de France parcours qui s'étaient signalés lors des derniers championnats du monde 3DI et d'Europe campagne, présents et compétiteurs lors de cet OPEN.

Les challenges récompensant les équipes championnes de France ont été remis par Michel DAUMAS, Président de la commission Parcours Nature 3D de la fédération.

Les coupes ont été remises par Madame Evelyne GLAIZE, président du Comité Rhône Alpes

Résultats:

Chez les femmes : 1^{ère} Provence, 2nd Midi Pyrénées 1, 3^{ème} Ile de France

Chez les hommes : 1^{er} Provence 2, 2nd Rhône Alpes 2, 3^{ème} Pays de Loire

Comme le prévoit le règlement de l'OPEN, cette année impaire ayant vu la victoire de la Provence, chez les femmes, c'est à cette ligue que sera attribuée l'organisation de l'OPEN Nature 2010.

Tous les archers étaient présents à la cérémonie d'ouverture, la plupart à la cérémonie de clôture, en tenue de club. Les podiums se sont déroulés dans une excellente ambiance et un très grand respect au moment de l'hymne national.

Au final, je ne peux que renouveler mes félicitations à Monsieur Guy CHAVANNE, Président de la 1^{ère} Compagnie des Archers de St Etienne ainsi qu'à l'ensemble de son équipe pour leur organisation, leur très grande disponibilité et leur gentillesse lors de cet Open de France.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments amicaux.



Gérard GUINGOUAIN
Délégué Technique pour cet OPEN

Pj : résultats

Copie du courrier à : Guy CHAVANNE